

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **25 (1889)**

Heft 17

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXV^e Année.



1^{er} SEPTEMBRE 1889.

N^o 17.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Le XI^e congrès des instituteurs de la Suisse romande (suite). — La langue française et le néologisme. — Le cours Frœbel à Neuchâtel. — Les travaux manuels à Genève. — Littérature française. — Nécrologie. — **Vaud** : Ecoles normales : Démission du directeur. — **Genève** : La réforme orthographique. — PARTIE PRATIQUE : Sujets d'examens.

LE XI^e CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

à Lausanne les 14, 15 et 16 juillet.

DEUXIÈME JOURNÉE (Suite.)¹

M. *Félix Roux*, directeur de l'Ecole industrielle de Lausanne, rapporteur général de la première question, présente ses conclusions en rappelant que son étude a été distribuée, ce qui le dispense de tout développement nouveau. Il donnera dans le cours de la discussion les explications qui lui paraîtront nécessaires.

Les conclusions n^o 3, 4 et 7 sont combattues par MM. *Herzen*, professeur, *Pelet*, *Trolliet* et *Genillard*, instituteurs, qui demandent que l'âge de 10 et 11 ans proposé pour le raccordement soit porté à 12 pour tous les établissements classiques ou non classiques.

M. *Pelet* s'élève aussi contre la conclusion n^o 4 parce qu'elle affirme la supériorité des classes préparatoires sur les classes primaires de même âge.

M. *Genillard* parle longuement de la finance scolaire des établissements secondaires qu'il voudrait supprimer et de la gratuité du matériel scolaire qu'il voudrait étendre à ces écoles.

¹ Voir le numéro du 1^{er} août.

M. le rapporteur défend ses conclusions. Il maintient qu'il est incompetent à trancher la question des études classiques, de la possibilité ou de la nécessité d'en retarder le début ; il pense également que le congrès n'est pas constitué de façon à pouvoir prendre, en connaissance de cause, une décision pareille. M. Roux explique que l'âge de 11 ans s'est imposé parce que, à l'école primaire il correspond au passage dans le degré supérieur qui exige la connaissance d'un programme déterminé.

Après une votation laborieuse les conclusions du rapport sont modifiées par l'adoption de la proposition de M. Herzen amendée par M. Trolliet.

M. *Lavanchy*, professeur à Neuchâtel, rapporteur sur l'enseignement du dessin donne lecture des conclusions de son rapport.

M. *Winkler*, de Fribourg, demande l'élaboration d'un manuel spécial pour l'enseignement du dessin, et recommande vivement la visite de l'exposition de l'école supérieure.

M. *L. Roux*, président de la Société, informe que les diverses sections de l'exposition sont chargées de présenter des rapports qui seront publiés dans le compte rendu du congrès.

Les conclusions du rapport de M. Lavanchy sont adoptées sans modifications et la séance est levée.

BANQUET

La cantine située sur la place de Beaulieu, après avoir servi à la Fête fédérale des sous-officiers et avoir présenté ses créneaux et ses trophées d'armes, a reçu de nouveaux atours pour recevoir les membres du congrès. Les créneaux ont fait place à de gracieux clochetons en guirlandes de mousse ; les trophées sont remplacés par les superbes portraits du Père Girard, de Rousseau, de Vinet, de Gauthey, de Guillet et d'Amédée Voruz.

A la place du pavillon des prix un délicieux groupe attire tous les regards : la statue de Pestalozzi sur un piédestal élevé domine deux statuettes d'enfants d'un effet charmant par leur expression de naïveté.

La décoration générale de la cantine, sobre et de bon goût, est très admirée.

A deux heures précises plus de 800 personnes se trouvent réunies et font honneur à l'excellent banquet servi par M. Cottier.

L'orchestre de la ville et de Beau-Rivage occupe l'estrade et charme les oreilles des morceaux les plus variés, exécutés avec la perfection que l'on sait.

A la fin du service, les tables se couvrent des vins d'honneur généreusement offerts par des amis du corps enseignant de toutes les parties du vignoble vaudois.

Le président de la Société monte à la tribune et donne lecture d'une lettre sympathique de M. Villommet de Neuchâtel, membre du Comité central, que la maladie prive du plaisir d'être au milieu d'amis qui regrettent son absence et décident de lui envoyer un télégramme de sympathie.

Puis M. Roux, aux acclamations chaleureuses de l'assemblée présente M. L. Monnet, rédacteur du *Conteur vaudois*, comme major de table. Les membres du congrès qui ont pris part à celui de 1879 se souviennent de la manière spirituelle et entraînant dont M. Monnet s'est acquitté de ces fonctions dans lesquelles il s'est fait une réputation que personne ne lui dispute et pour cause.

M. Monnet se dit très flatté de présider le banquet des instituteurs de la

Suisse romande ; il exprime le vœu que cette belle journée laisse à tous les meilleurs souvenirs.

Il boit à la santé des institutrices qu'il félicite d'être venues nombreuses et dont la présence seule suffirait pour assurer la réussite de ce banquet.

M. *Cuénoud*, syndic de Lausanne et ancien président de notre Société, porte, en termes élevés et pleins de patriotisme, le toast à la patrie, à sa prospérité par le travail de tous ses enfants et par les progrès moraux et intellectuels de sa jeune génération.

M. *L. Dupraz*, directeur de l'école supérieure des jeunes filles, boit à la santé des participants au congrès.

M. *Gagnaux*, contrôleur des écoles, porte son toast aux autorités fédérales, cantonales et communales qui ont contribué par leur appui moral et matériel à faciliter la réunion de ce jour.

M. le conseiller d'Etat *Soldan* remercie de l'invitation adressée au Conseil d'Etat. Il rappelle quel prix le canton de Vaud a toujours attaché au développement de l'instruction populaire ; il termine par cette parole de Cicéron : « Je ne connais pas de tâche plus belle que celle d'instruire » et de former la jeunesse. »

M. *Gavard*, conseiller d'Etat à Genève et ancien président de la Société des instituteurs de la Suisse romande, provoque l'enthousiasme de l'assemblée par un discours d'une mâle éloquence et d'un souffle patriotique puissant que nous voudrions mettre in-extenso sous les yeux de nos lecteurs mais que le manque de place nous oblige à renvoyer au compte rendu du congrès qui sera prochainement adressé à tous les sociétaires.

Conformément au programme, l'après-midi se termine par une promenade au signal. Favorisée d'un temps superbe, elle fait une diversion des plus agréables pour tous et chacun admire le splendide panorama du lac et des montagnes tout en dégustant les rafraîchissements libéralement offerts par le comité des vivres et liquides.

A huit heures du soir, la cantine brillamment illuminée est comble ; la circulation dans les couloirs est presque impossible. Plus de deux mille personnes s'y trouvent réunies, attirées par le programme que nous réserve la section des récréations qui n'a pas fait les choses à demi. Les productions de la section bourgeoise de gymnastique sont très applaudies ainsi que les morceaux de l'Union instrumentale et ceux du chœur mixte que nous avons entendu ce matin à St-François. En somme, journée excellente, au dire de chacun, et le comité directeur accueille cette impression avec un bonheur que je vous laisse le soin d'apprécier. (A suivre.)

LA LANGUE FRANÇAISE ET LE NÉOLOGISME

selon JULES SIMON.

Dans le discours prononcé par M. Jules Simon, le philosophe, le littérateur, l'orateur que chacun admire, dans le comité de la société pour la *propagation de la langue française*, nous glanons quelques faits et quelques réflexions qui intéresseront sans doute nos lecteurs :

« On dit qu'un mot, pour être accepté, doit obtenir des lettres de naturalisation et ne peut être employé s'il n'a pas été consacré par l'autorité souveraine de l'Académie ; c'est une grande er-

reur. L'Académie n'a qu'une autorité morale, et la preuve que cette compagnie ne se sert pas de cette autorité pour barrer la route à tous les néologismes, c'est que la dernière édition du Dictionnaire ne contient pas moins de deux mille deux cents mots qui n'étaient pas dans la précédente. *Deux forces contraignent la langue à s'enrichir*, l'une, c'est la SCIENCE ; l'autre, c'est le PEUPLE.

Les néologismes, c'est à la langue à les recevoir et à l'Académie à déclarer qu'ils sont entrés dans la vie de la nation et ont trouvé place dans son Dictionnaire. La langue française a été fixée le jour où a paru cette pléiade d'écrivains qui ont porté la gloire de notre nation, la gloire de notre génie sur tous les points de la terre, et qui la gardent pour l'éternité.

Ceux qui veulent parler français hors de France, savent que la langue qu'ils parlent est celle de Corneille, de Descartes, de Voltaire, de Victor Hugo, celle de Bossuet.

En rappelant que le français est la langue préférée dans les congrès internationaux comme dans les relations diplomatiques, M. Jules Simon revendique encore pour la langue française la double supériorité de la cuisine et de la mode qui, pourtant, la première partout, ne sont pas en rapport direct avec la culture intellectuelle.

Mais on ne peut qu'applaudir à ce que dit l'éloquent académicien des deux forces qui entraînent la langue française, la science d'un côté avec tous ses termes techniques et le peuple qui invente des mots. Tous les mots trouvés par les écrivains du peuple populaire proprement dit ne sont évidemment pas également heureux. Autrement l'argot ou la langue verte passerait tout entière dans le *Dictionnaire*. Et alors au lieu d'un enrichissement de la langue ce serait dépravation, corruption, barbarie, qu'il faudrait dire. Rien ne gâte une langue comme l'emploi de termes baroques, mal construits et employés sans nécessité ni utilité aucune, comme ceux qu'on lit dans les écrits des décadents, des déliquescents, des symbolistes ou des gommeux de la presse parisienne. On ne pourrait dans ce cas parler comme Jules Simon des grands écrivains qui ont fixé la langue.

A. DAGUET.

Chronique neuchâteloise.

La Direction de l'Instruction publique a eu l'heureuse idée de faire donner un cours aux institutrices des écoles enfantines et aux jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement du premier âge. Ce cours sera de six semaines. La directrice est M^{lle} Vuagnat, qui est à la tête du Jardin d'enfants des Cromptes, établi à Genève, dans le voisinage de la gare. Le cours a été ouvert dans l'aula de l'Académie par un discours de M. John Clerc, directeur de l'Instruction publique, qui a donné ensuite la parole à M. le Dr Daguet, professeur de pédagogie à l'Ecole normale et d'histoire

à l'Académie, dont le discours a paru en tête de notre dernier numéro et que, pour ce motif, nous nous abstiendrons d'analyser ici.

Il y a quelque temps déjà M. Clerc avait présidé, dans le même local, la Société académique destinée à soutenir et à fortifier les hautes études, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres cantons. Cette société compte 130 souscripteurs pris dans toutes les classes de la société neuchâteloise et sans distinction de parti.

Nous apprenons que M. Léopold Bachelin, professeur de littérature française et de grec à l'Académie, vient de donner sa démission pour accepter les fonctions de Rédacteur en chef d'une Revue française qui paraîtra dès le premier janvier à Bucharest, la capitale de la Roumanie. Nature franche et généreuse, riche en talents divers, professant avec enthousiasme, M. Bachelin a un bel avenir devant lui, s'il sait résister à des entraînements soudains qui lui ont valu bien des critiques dont aucune cependant n'était de nature à lui ôter les sympathies de ses amis. Nous sommes d'autant mieux placé pour lui rendre cette justice que nous figurons parmi les adversaires de ses tendances philosophiques et que nous goûtons médiocrement sa poétique par trop réaliste à nos yeux.

En politique, la minorité fribourgeoise perd en Bachelin un de ses champions les plus vaillants et les plus désintéressés ; car bien que Neuchâtelois d'origine et de cœur, il s'était épris d'une telle ardeur pour la contrée qu'il habitait et d'où il venait faire ses cours à Neuchâtel, qu'il avait consenti à rédiger, à ses risques et périls, le journal de l'opposition moratoise, intitulé le *Murtenbieter*. Car M. Bachelin manie la langue de ses compatriotes de la Suisse allemande avec la même facilité que celle de ses compatriotes de la Suisse romande.

— Nous avons reçu le rapport relatif au *Collège de la Chaux-de-Fonds pendant l'année 1888-89*.

Sous le nom de Collège on entend ici tous les établissements scolaires de la localité, la plus populeuse, comme on sait, de la montagne neuchâteloise. Aussi n'y compte-t-on pas moins de 5530 enfants des deux sexes suivant l'école primaire. L'école industrielle est peuplée de 78 garçons et de 122 filles ; l'école spéciale d'art appliqué à l'industrie a été suivie par 286 élèves. Cette institution remarquablement organisée comprend des classes de dessin artistique, de dessin géométrique, de modelage, de perspective et d'anatomie artistique, de composition décoratives, de peinture à l'huile, et une classe professionnelle de gravure. Des prix ont été décernés pour toutes ces branches de l'art industriel et artistique, et le grand nombre de ces récompenses atteste et l'importance qu'on y met, le talent et le zèle des élèves, ainsi que l'habileté des maîtres. Une bibliothèque et un musée sont le complément nécessaire de l'institution qui possède aussi une collection numismatique.

L'école d'Art a perdu un des maîtres les plus capables et les plus dévoués. M. William Hirschy né en 1838, professeur de dessin, auquel l'établissement était redevable de son extension et dont le rapport fait ressortir les qualités élevées qui en faisaient un éducateur de la jeunesse.

Le directeur de l'Ecole industrielle est M. Saladin et celui de l'Ecole primaire M. Edouard Clerc qui s'est chargé d'un cours de pédagogie pratique, introduit à l'Ecole industrielle. Le président actuel de la Commission est M. Ch. Redard.

Le Collège de la Chaux-de-Fonds voue une attention particulière à

l'institution du corps des cadets dont font partie 179 élèves et qui se compose d'infanterie, d'artillerie avec tambours et musique. C'est, par parenthèse, le seul corps de cadets de la Suisse française qui ait dernièrement figuré à la grande revue de cadets de la Suisse allemande à Aarau.

A. D.

Le cours Frœbel à Neuchâtel.

Réflexions d'une institutrice sur le cours frœbelien, après la première semaine.

La méthode de Frœbel ou méthode maternelle, depuis longtemps déjà appréciée dans les pays qui nous entourent est sur le point d'être adoptée dans le nôtre ; mais comme elle n'a pas fait encore beaucoup de chemin, il y aura peut-être quelques personnes qui en liront volontiers le petit aperçu suivant qu'en donne une institutrice qui suit ce cours à Neuchâtel :

« Il n'est certes pas nécessaire de s'occuper longtemps de la méthode maternelle pour se persuader qu'elle est vraiment l'expression de toutes les aspirations de ceux qui ont à cœur le développement naturel, progressif et général de l'enfant. Avec Frœbel, plus de cette rigidité de tenue, de cette sécheresse de formules, de ce manque de grâce qui a fait que beaucoup d'entre nous ont envisagé l'école comme un lieu de pénitence, où le corps devait rester immobile, tandis que l'esprit voyageait au dehors, où brillait le soleil, chantaient les oiseaux et s'épanouissaient les fleurs dans le frais gazon.

Dans l'école de Frœbel tout est vivant, gracieux et l'enfant est captivé jusqu'à la fin de la classe par de petits travaux qui exercent, à son insu, sa jeune imagination, son observation, son jugement, voire même son goût pour l'ordre et la symétrie.

Mais le maître ne doit pas s'occuper seulement de l'enfant dans sa classe ; il le suit dans les récréations, lui enseigne des jeux propres à développer son corps en les accompagnant de refrains qui ne manqueront pas de lui inculquer le sentiment de l'harmonie, de l'ensemble et de la précision.

Jusqu'à 7 ans, Frœbel ne permet que des exercices préparatoires à la lecture, exercices ingénieux dans lesquels les sons, les mots sont progressivement découverts par l'enfant, mais qui ne le font pas avancer bien vite dans la lecture proprement dite.

Il ressort nécessairement de là que cette branche doit être laissée pour l'école proprement dite, avec l'écriture et le calcul au moyen d'additions et de soustractions, etc. »

A mon gré, Frœbel a bien raison, car un enfant développé d'après ses principes, ne manquera pas d'avancer avec une grande rapidité dans les branches que je viens d'énoncer. Reste à savoir si la population de nos villages acceptera ces idées et si les parents ne tourneront pas vers le ciel des yeux indignés, quand ils ne verront pas, comme on l'a fait jusqu'ici, leurs enfants sachant lire, écrire et calculer à leur sortie de l'école enfantine. Ils ne manqueront pas non plus de blâmer l'importance donnée à plusieurs des exercices qu'ils qualifieront tout net de ridicules et d'affectés. Ils voudront peut être et d'une manière peu révérencieuse, prouver à l'institutrice qu'ils n'ont pas eu besoin, *eux*, d'aller à l'école pour apprendre que la boule ou la balle n'a point de stabilité sur une surface inclinée, que deux lignes se rapprochant ou s'écartant, formeront un angle plus petit ou plus grand, que le dessous est l'opposé du dessus, l'avant opposé à l'arrière, et je ne dis pas qu'ils aient tout à fait tort à leur point de vue.

Bref, je prévois un rude assaut qu'auront à soutenir mesdames les institutrices à la clôture de l'année scolaire et je ne vois qu'une chose qui puisse l'amortir, c'est que les commissions scolaires veuillent bien se charger d'annoncer officiellement que, désormais, vu le changement de méthode, il ne faut plus s'attendre à trouver les enfants capables d'écrire, calculer et lire lors de leur entrée à l'école primaire. A. ¹

Les travaux manuels à Genève.

A la veille du Congrès de Lausanne et au moment de nous prononcer sur la question des travaux manuels, nous avons demandé quelques éclaircissements à un des principaux fonctionnaires de l'enseignement. Il y a répondu par quelques notes dont la publication dans nos colonnes nous paraît utile. A. D.

« Vous savez que notre nouvelle loi a fixé à 7 ans l'entrée à l'Ecole primaire. Nous avons 6 degrés ou années d'études. 1^{re} année de 7 à 8, 2^e de 8 à 9, etc.

Les travaux manuels ont été régulièrement introduits dans la 5^e et la 6^e année de garçons des écoles de la Ville, de Plainpalais, de Carouge et de la Servette. Dans ces écoles, chaque année forme ordinairement une classe séparée. Ils ont également été introduits à Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et dans cinq écoles rurales : (Grand Saconnex, Troinex, Vernier, Satigny, Chancy). On a donc essentiellement commencé par la ville et la banlieue.

Cette année-ci on pense étendre cet enseignement à un assez grand nombre d'écoles rurales, et commencer pour la ville et la banlieue dans les degrés inférieurs.

Lorsque le maître de 5^e et de 6^e année ne peut enseigner les travaux manuels, il fait échange de leçons avec un de ses collègues familiarisé avec cet enseignement.

Les travaux des élèves ont compris :

1^o Une série d'objets de cartonnage.

2^o Une série d'objets simples, en bois, faits entièrement au couteau de poche.

3^o Une série d'objets en fil de fer.

L'enseignement régulier n'a guère duré que six mois, en sorte qu'il est difficile d'en apprécier les résultats et surtout la partie pédagogique, mais une chose est acquise, c'est l'entrain qu'y apportent les élèves et maîtres. On est souvent étonné de l'adresse que montrent les enfants. Quant aux maîtres, quoique leur préparation à cet enseignement soit pour un grand nombre encore très insuffisante, ils se sont fort bien tirés d'affaire. Dans ce moment, une trentaine d'instituteurs genevois suivent le cours normal qui se donne à Genève ; d'autres cours sont annoncés pour l'hiver prochain.

On peut affirmer qu'outre l'habileté des doigts et la sûreté du coup d'œil que développe nécessairement les travaux manuels, ils contribuent dans une large mesure à la compréhension du dessin et de la géométrie.

Les leçons se donnent deux fois par semaine dans des salles spécialement aménagées pour cet enseignement ; cependant, quelques classes peu nombreuses travaillent dans la salle ordinaire. Chaque leçon est de deux heures.

Pour chaque objet à confectionner, le maître reçoit un paquet renfer-

mant les matières premières à distribuer aux élèves, ensorte que cela ne lui occasionne aucun surcroît de travail.

Avant de commencer l'exécution d'un objet, l'élève en fait le dessin en croquis coté. Le travail se fait collectivement sous la main du maître qui exécute lui-même l'objet devant les élèves, mais sans les devancer, et en avançant pas à pas, de façon que l'enfant apprenne à diviser son travail en plusieurs parties successives. Les objets exécutés sont la propriété des enfants, qui les emportent chez eux. »

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le génie du XVII^e et du XVIII^e siècles.

Sous ce titre, M. Ernest Legouvé, membre de l'Académie française, auteur dramatique remarquable et le conférencier de France et de Navarre le plus goûté, le plus célèbre, a fait une conférence aux élèves de l'Ecole normale de Sèvres, qui est un des plus beaux morceaux de la prose française de notre temps. Le parallèle qu'il trace des deux plus grandes époques de la littérature de son pays, du XVII^e siècle et du XVIII^e, a été l'élément de la *Semaine* à Paris même, et notre compatriote, M. Victor Tissot, a jugé à propos de lui faire dans l'*Echo de la Semaine*, qu'il rédige, une place que lui ont faite également les *Débats*, l'un des journaux les mieux pensés et les mieux écrits de France avec le *Temps*.

Aussi, quoique notre feuille ne se prête pas aux reproductions, croyons-nous devoir faire une exception pour ces pages admirables, offrant le tableau magistral du siècle de Bossuet et de celui de Voltaire. Aussi nous sommes-nous décidé de ne pas le couper et de le donner en entier, de peur de lui ôter de son intérêt et de sa valeur.

A. D.

L'étude des grands écrivains du XVII^e siècle fait le fond de votre éducation littéraire.

Quelques ouvrages historiques ou dramatiques de Voltaire et sa *Henriade* ; le chef-d'œuvre de Montesquieu sur les Romains ; quelques extraits de Buffon ; quelques pages de J.-J. Rousseau ; quelques passages de Fontenelle constituent votre bagage de savoir à l'endroit du XVIII^e siècle.

Je voudrais aujourd'hui ajouter à ces connaissances partielles et éparses, quelques idées générales qui leur servissent de lien ; je voudrais vous aider à mieux comprendre ce que vous savez et à mieux apprendre ce que vous ne savez pas, en éclairant ces deux grands siècles l'un par l'autre ; je voudrais enfin préciser à vos yeux le caractère de leur génie particulier, par la mise en regard de leurs différences.

Ces différences sont profondes.

Par les années, ils se touchent ; par leur rôle dans le monde, ils sont à mille lieues l'un de l'autre.

Ce sont comme deux antithèses : on dirait les deux pôles de l'activité humaine.

Le ciel a une part immense dans les chefs-d'œuvre du XVII^e siècle.

Les chefs-d'œuvre du XVIII^e siècle n'ont qu'un objet, la terre.

Le génie dans le XVII^e siècle, est le serviteur de Dieu.

Le génie au XVIII^e siècle est le serviteur de l'homme.

La vie future joue un grand rôle dans l'existence au XVII^e siècle ; le XVIII^e ne s'occupe que de la vie présente. L'un s'intéresse, dans l'homme, à son âme ; l'autre à sa condition. Le premier voit en lui le chrétien, le second, le citoyen.

Quelques exemples me serviront de preuves.

Huit grands hommes dominent la littérature du XVII^e siècle.

Or, de ces huit grands hommes, deux, Bossuet et Fénelon, sont les ministres de Dieu ; un, Pascal, est son serviteur tremblant ; sa vie n'est qu'un long frisson de terreur sous ce regard qui ne le quitte pas. Corneille et Racine trouvent tous deux leur chef-d'œuvre dans une tragédie religieuse et mettent le sceau à leur vie poétique, en traduisant l'un, l'*Imitation de Jésus-Christ*, l'autre les *Cantiques bibliques*. Le dernier ouvrage de Boileau est son épître sur l'*Amour de Dieu*. La Fontaine, à la veille de sa mort, écrit à son ami Maucroix, cette phrase qui fait froid : « Penses-tu que dans quelques heures peut-être, ton ami va voir s'ouvrir devant lui les portes de l'éternité ? » et Molière meurt entre les bras d'une sœur de charité.

Entrons dans la littérature du XVIII^e siècle. Quel contraste ! Sauf Massillon, qui a une place à part, où est Dieu ? où est le ciel ? Quelques pratiques intermittentes ; quelques confessions *in extremis* ; quelques apparitions à l'église, surtout les jours de grande cérémonie, afin d'y être vu ; des simulacres, qui sont des affaires d'habitude ou de convenance ; telle est la part que font aux pratiques religieuses les grands écrivains du XVIII^e siècle ; ni leur âme, ni leur vie ne sont là. En revanche, quelle ardeur et quelle audace à s'emparer de la terre ! Ils sont sept : Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Buffon, d'Alembert, Diderot, Fontenelle. Ils me rappellent les sept chefs d'Eschyle devant Thèbes. Ils se partagent les postes comme pour l'assaut. Voltaire, à titre de général, est à la fois partout et à sa place particulière. Sa passion est bien moins l'amour du bien que la haine du mal, et il s'est réservé l'attaque de ce qu'il regarde comme les deux plus grands fléaux de la société : l'intolérance et l'injustice. J.-J. Rousseau va plus loin ; il ne lui suffit pas de réformer, il veut refaire. Le titre d'un de ses principaux ouvrages est à lui seul une révolution : le *Contrat social* va droit à la ruine de tout l'ancien monde. Plus de droit divin ! Un contrat, c'est-à-dire un acte consenti par les deux parties et où chacune d'elles a sa part et son droit.

Montesquieu prend les lois.

Buffon, la vie terrestre, c'est-à-dire les hommes, les animaux, la nature.

Diderot, dans cette grande croisade entreprise en faveur de ce qui regarde l'homme, s'attache à l'industrie humaine et à ceux qui l'exercent : ouvriers, travailleurs, fabricateurs, inventeurs, producteurs. La description des arts et métiers, dans l'*Encyclopédie*, est le plus éloquent des plaidoyers pour les classes laborieuses.

D'Alembert ne compte que pour une préface, mais c'est la préface de l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire l'exposé scientifique de tout le rôle de son époque.

Quant à Fontenelle, il semble d'abord continuer l'œuvre du XVII^e siècle, puisqu'il a choisi pour objet d'étude la sphère céleste. Mais, en réalité, ce contemplateur du ciel est le plus hardi de tous les révolutionnaires terres-

tres. Si Fontenelle, dans la *Pluralité des mondes*, a démontré que le ciel est peuplé de mondes pareils au nôtre, et peut-être habités comme le nôtre, il a, du même coup, donné à la création une autre origine, à la créature, une autre destinée, au créateur un autre dessein.

Voulez-vous que je vous démontre, par un petit fait très caractéristique, qu'entre ces deux grandes littératures l'idéal était le domaine de l'une, et le réel, le domaine de l'autre ?

Sur les huit grands écrivains du XVII^e siècle, il y a cinq poètes, Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine.

Sur les sept grands écrivains du XVIII^e siècle, il n'y en a qu'un, Voltaire. Encore faut-il ajouter que dans ses œuvres la poésie est souvent une arme du combat, comme la prose.¹

De là cette conséquence naturelle : le XVII^e siècle ne parle guère à l'homme que de ses devoirs ; le XVIII^e siècle lui parle surtout de ses droits.

La Bruyère a écrit cette phrase significative :

« Un homme, *chrétien* et *Français*, se trouve contraint dans la satire. Les *grands sujets* lui sont défendus. Il se détourne sur les petites choses qu'il relève par la beauté de son génie et de son style. »

Toute une partie du siècle de Louis XIV tient dans ces quatre lignes et dans ces deux adjectifs. *Chrétien*, on ne pouvait pas parler du christianisme ; *Français*, on ne pouvait pas parler de la France.

Eh bien, le XVIII^e siècle s'est donné pour mission de dire tout ce dont il était défendu de parler sous Louis XIV.

Deux hommes seuls, au XVII^e siècle, ont osé braver cette défense. Fénelon et Vauban. Fénelon, dans une admirable lettre, a mis hardiment sous les yeux de son maître toutes les misères du peuple et tous les devoirs du souverain. Vauban, dans son mémoire de la *Dîme royale*, a fait d'un livre de statistique le plus éloquent de tous les réquisitoires. Ce sont les chiffres qui interpellent le roi, ce sont les faits qui accusent le roi, en racontant l'effroyable état du royaume. Quel a été le résultat de ces deux actes de courage ? L'exil pour Fénelon et la disgrâce pour Vauban.

Le génie sous Louis XIV n'a donc été qu'une gloire ; sous Louis XV, c'est une puissance.

Aussi, je ne puis considérer le rôle du génie à ces deux époques, sans me le figurer sous ces deux images.

Au XVII^e siècle, le château de Chambord, le jour de la première représentation du *Bourgeois gentilhomme*, me représente assez bien la monarchie. Edifice magnifique, solide, inattaquable, inattaqué, ou le génie pénètre... pour quoi faire ? pour l'embellir encore. Il joue le rôle d'un décorateur et d'un courtisan. Il orne le palais et il flatte le maître.

Les écrivains du XVIII^e siècle entrent dans la monarchie comme dans une maison à réparer. Ils ont en main, le marteau, la pioche, le balai, tout ce qui nettoie tout ce qui raccommode, tout ce qui refait, tout ce qui renverse. Ils n'aspirent qu'au rôle de réformateurs, mais en réalité ils ressemblent aux architectes qui, prenant une maison pour y faire seulement des réparations, finissent par la démolir.

¹ Les poésies d'André Chénier n'ont paru, il est vrai, qu'au XIX^e siècle (1819). La plupart des historiens littéraires placent cependant l'auteur des *Idylles* et des *Iambes* au XVIII^e, auquel il appartient réellement et par l'inspiration et par sa vie entière, tranchée en 1794 par le couteau de la guillotine. Aux yeux de plusieurs de ces écrivains, il est le seul vrai et grand poète du XVIII^e siècle. Ste-Beuve l'appelle même « notre plus grand poète classique, en vers, depuis Racine et Boileau. »

De cette longue comparaison sort un dernier fait frappant.

Les grands écrivains du XVII^e sont absolument morts aujourd'hui, entendons-nous bien, morts en tant qu'action. Ils vivent encore dans notre mémoire, dans notre imagination, mais ils ne vivent plus que là. Quelle influence ont leurs œuvres dans la solution des grands problèmes qui agitent la société moderne ? Aucune.

Les grands écrivains du XVIII^e siècle, au contraire, n'ont jamais été aussi vivants qu'aujourd'hui, ou plutôt ils ne sont jamais morts. Voltaire et Rousseau ont disparu de ce monde onze ans avant la Révolution ; or, quels sont les deux principaux acteurs de cette immense rénovation sociale ? Ce n'est ni Mirabeau ni Robespierre. C'est Voltaire et Rousseau.

Tout ce qu'on appelle les principes de 89 sont nés de l'*Encyclopédie*.

Les théories de 93, dans ce qu'elles ont de chimérique ou de généreux, sont en germe dans les écrits de Rousseau.

Robespierre n'est devenu orateur qu'à force de copier des pages de Rousseau. La fête de l'Être suprême est la consécration des idées religieuses de Rousseau.

Aujourd'hui même, croit-on qu'ils soient morts ? Non. Ils vivent en nous, ils combattent avec nous. Leur génie est mêlé à tous nos progrès, et nos erreurs viennent en partie des leurs.

Voltaire, Montesquieu et Buffon sont sénateurs et votent au centre gauche.

Diderot est député et met sa fougue puissante au service de toutes les questions ouvrières. Il n'y a pas de champion plus infatigable des expositions universelles.

Quant au pauvre Rousseau, j'ai bien peur, qu'avec sa tête un peu à l'envers, il ne soit conseiller municipal.

Enfin, voici une dernière réflexion qui s'impose à moi, en finissant cette comparaison.

A première vue, quel est le plus grand de ces deux siècles ? Evidemment, c'est le XVIII^e. Comme puissance, comme action dans le monde, comme beauté de programme, l'avantage est pour lui. Sur son drapeau sont inscrits les plus beaux mots de notre langue, *liberté, justice, égalité devant la loi, humanité* ! Ce que nous sommes, nous le lui devons en partie. D'où vient donc qu'à mesure qu'on avance dans la vie, on se détache des écrivains du XVIII^e siècle, tandis qu'une sympathie chaque jour croissante nous ramène aux œuvres du XVII^e !

Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte,

comme dit Corneille.

Je vois à cela plusieurs raisons.

D'abord, leur incomparable supériorité de style.

Il y a dans notre langue un mot charmant pour exprimer l'ensemble des fleurs et des plantes qui croissent dans une contrée. On dit la *flore* d'un pays.

Eh bien, le style du XVII^e siècle est la flore de la langue française. Toutes les variétés de parfums, de couleurs, de formes qui constituent la richesse de notre idiome s'y trouvent représentées, au moins par échantillons. Ajoutez-y certaines importations exotiques qui sont dues à ces grands écrivains. Bossuet y fait entrer quelque chose du génie de la Bible ; Fénelon et Racine, quelque chose du génie grec ; Corneille, quelque chose du génie romain croisé d'espagnol ; Pascal, je ne sais quel mélange

inconnu de géométrie et de poésie ; La Fontaine et Molière lui gardent la vive et généreuse saveur du XVI^e siècle ; Saint-Simon y jette, avec une sorte de furie, la passion, la couleur, la puissance pittoresque, le génie des mots inventés ; M^{me} de Sévigné y mêle un jaillissement de verve et de grâce abandonnée, qui ne se trouve nulle part auparavant et qui ne se trouve nulle part depuis ; si bien que de la fusion de tant de richesses natives, conquises ou reconquises, sort une espèce de métal de Corinthe, formé non seulement de trois métaux, mais de dix, et qui a emprunté au plus pur de tous sa qualité suprême : l'inaltérabilité.

La prose du XVII^e siècle date de deux cents ans, et elle n'a pas une ride. Quant à sa poésie, si le temps l'a quelque peu entamé ça et là, elle reste debout dans son ensemble, *mole suâ stat*.

Peut-on en dire autant du style du XVIII^e siècle ?

Certes, loin de moi l'idée d'amoindrir ou de méconnaître ses grands écrivains. Personne n'admire davantage l'éloquence de Jean-Jacques Rousseau et son sentiment de la nature, la fougue de Diderot, la clarté à la fois limpide et étincelante de Voltaire. Mais, pourtant, que d'éléments forcément périssables, non seulement dans la poésie, mais dans la prose du XVIII^e siècle ! D'abord, il est avocat. Il plaide de nobles causes, mais il plaide ; ce qui lui donne forcément un accent de déclamation ; or, rien ne vieillit aussi vite que le déclamatoire. Deuxièmement, c'est un lutteur. Sa littérature a la fièvre, la fièvre du combat ; or, rien dans l'art n'est complètement durable que ce qui est sain. Disons encore qu'on sent chez les plus illustres de ses écrivains une discordance choquante entre l'objet des écrits et les écrits mêmes. Rien de plus graves que leur programme, et ce qui leur manque est précisément la gravité ; Voltaire est plein de gamineries, Rousseau plein de saletés, Diderot révoltant de cynisme et d'immoralité ; Montesquieu même se laisse aller aux peintures trop libres dans les *Lettres persanes*. Il y a un adjectif qui n'a pas sa place dans la littérature du XVIII^e siècle, c'est l'adjectif *pur*. Enfin, dernière et décisive cause d'infériorité, sa passion anti-religieuse froisse et blesse et non seulement les âmes croyantes, mais une foule d'esprits délicats, d'intelligences supérieures, de cœurs élevés, qui se détournent malgré eux de ce paysage sans ciel.

Voulez-vous ma conclusion, la voici : au point de vue du génie littéraire, le XVIII^e siècle est un grand siècle ; mais le XVII^e reste le grand siècle.

E. LEGOUVÉ.

Nécrologie suisse.

Le canton de Zurich a perdu un de ses hommes d'école les plus distingués en M. Jacques Grob, maître d'histoire au Gymnase du chef-lieu depuis près de 50 ans. Toutes les feuilles publiques ont rendu un juste hommage aux rares talents et au dévouement extraordinaire de ce professeur éminent. C'est, on peut le dire sans exagération, qu'il était instituteur de race et comme dit un journal de Bâle : par la *grâce de Dieu* ; car il avait le don de captiver ses élèves par sa parole animée et électrisante, tout en restant fidèle à la vérité historique dans son improvisation pleine de charme. Il avait un autre don non moins rare, celui d'approprier son enseignement à l'intelligence de ses auditeurs, quels qu'ils fussent. Enfin son influence éducative n'était pas moindre et se faisait sentir aux esprits les plus enclins à l'insubordination, tant il mettait de tact, de dignité dans ses

actes et ses paroles. Plein du feu sacré, il l'a gardé jusqu'au dernier jour, avec le sentiment chrétien qui faisait sa force et dont la sincérité se manifestait par une conduite et une tenue irréprochables.

— L'école cantonale d'Argovie a perdu aussi un de ses professeurs les plus méritants, M. Frédéric Rauchenstein, le neveu du célèbre philologue Rodolphe Rauchenstein. Un affaiblissement de la vue et de l'ouïe l'avait contraint de prendre sa retraite en 1870. Mais il n'avait pas cessé d'enseigner à domicile. Il laisse quelques écrits, entre autres un *Essai sur le passage d'Annibal dans les Alpes*, publié dans le *Programme de l'Ecole cantonale*.

Nous venons verser une larme tardive sur les deux instituteurs neuchâtelois qui ont trouvé une mort tragique dans les flots de ce lac de Morat qui ne nous a apparu longtemps que sous des couleurs paisibles et riantes, sans analogie, avec ces ondes perfides qui, il y a quelques années engloutissaient plusieurs de nos collègues biennois et neuchâtelois. Et c'est en pleine vacance, dans un voyage de plaisir, que César Clerc et Henri Meyer ont péri, alors qu'ils étaient pleins d'avenir et promettaient d'être longtemps utiles à la jeunesse de la Chaux-de-Fonds. Un troisième naufragé, M. Vaucher, a échappé par miracle au triste sort de ses confrères et du juge de paix de la Chaux-de-Fonds, qui les accompagnait.

Nos sincères félicitations à ce dernier, et aux deux victimes, nos douloureux regrets partagés par tout le corps enseignant et tous ceux qui ont connu ces braves jeunes gens.

A. D.

P. S. — Les journaux nous apprennent le décès d'un de nos plus profonds historiens et publicistes, M. Henri Gelzer, de Schaffhouse, mort à Bâle. Nous lui consacrerons quelques lignes dans notre prochain numéro.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

VAUD

ECOLES NORMALES. Les journaux ont annoncé la démission du directeur de cet établissement et la mise au concours de ce poste, un des plus importants, si ce n'est le plus important de notre organisation scolaire.

M. H. Dupuis, qui dirige les écoles normales depuis sept ans a senti venir le besoin d'un repos bien gagné par les trente-six ans qu'il a consacrés à l'instruction publique dans notre canton. Il a informé le Département qu'il cessera ses fonctions au 1^{er} novembre prochain.

M. Dupuis rentrera dans sa ville natale où il a passé la plus grande partie de sa vie pédagogique. Nous lui souhaitons de jouir longtemps en paix et en santé d'une retraite si bien méritée par les bons et loyaux services qu'il a rendus à la ville d'Orbe et au canton de Vaud.

Mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter bien vivement la perte que font nos Ecoles normales en la personne d'un directeur qui, à une grande compétence acquise par une longue pratique de l'enseignement primaire et secondaire, joignait un caractère ferme et droit, autant que conciliant. M. Dupuis a toujours porté à ses élèves une sincère affection et tout l'intérêt d'un père désireux de les voir faire honneur au pays qu'ils se destinaient à servir; il a apporté à sa tâche délicate et souvent difficile

une conscience et un dévouement dont on ne lui a pas toujours suffisamment tenu compte.

M. Dupuis est fils de ses œuvres. Grâce à une volonté tenace, à un travail persévérant, grâce aussi à son intelligence et à son caractère, il a gravi rapidement les degrés qui séparent l'élève du directeur ; ancien élève de l'Ecole normale, instituteur primaire à Orbe dès le printemps 1853, nous le trouvons 7 ans plus tard maître au collège de la même ville. Il occupa ces dernières fonctions pendant 16 ans et fut, durant cette période, l'âme du collège dont il était le directeur lorsque, en 1876, il fut nommé inspecteur du 3^me arrondissement scolaire. Enfin, en 1882, le Conseil d'Etat l'appela au poste qu'il va quitter prochainement.

A côté de ses fonctions scolaires, la confiance et l'estime qu'il sut inspirer à ses concitoyens le firent appeler à occuper d'honorables situations dans les corps ecclésiastiques de l'Eglise nationale, dans l'administration et le corps judiciaire.

Dans sa retraite, où nos vœux l'accompagnent, nous sommes certain qu'il demeurera un ami dévoué du corps enseignant et du progrès de l'instruction publique. Il continuera, nous n'en doutons pas, à s'intéresser au bien du pays qu'il fera bénéficier de son expérience et de son activité qui ne s'est jamais ralentie.

F. ROULIN

GENÈVE

La réforme orthographique.

Genève, le 21 août 1889.

La Société pédagogique genevoise adresse à l'Institut de France en réponse à son appel en faveur d'une réforme de l'orthographe française, la lettre suivante : Nous croyons qu'une démarche semblable de la part de chaque section de notre Société des Instituteurs de la Suisse romande serait accueillie avec satisfaction par l'Institut de France et aurait une grande influence sur les décisions de l'Académie française.

Nous prenons donc la liberté d'engager nos collègues des différents Comités de sections à suivre l'exemple de la Société pédagogique genevoise dans le ferme espoir que nos efforts aboutiront, dans un très prochain avenir, sinon à un complet succès, du moins à une amélioration sérieuse.

Genève, le 14 août 1889.

A Messieurs les membres de l'Institut de France.

Messieurs

La Société pédagogique genevoise, représentée par son Comité, prend la liberté de vous informer qu'elle adhère avec empressement et sans réserve au mouvement dont vous avez pris l'initiative pour engager l'Académie française à apporter quelques réformes dans notre orthographe.

Notre Société s'occupe depuis plus de vingt ans de la réforme orthographique. Dès l'année 1869, elle entra en rapport avec le Comité phonographique de Lausanne, sans cependant être entièrement d'accord avec lui. La question a fait l'objet d'un rapport général qui a été discuté au Congrès

de la Société des instituteurs de la Suisse romande, à Genève, en 1884. M. Secrétan professeur au collège d'Aigle, dans le canton de Vaud, l'auteur de cette importante étude, adoptait en bonne partie les conclusions du rapport de la Société pédagogique genevoise, rédigé par M. Roy, régent à Genève. Ce dernier conformait ses vœux aux propositions faites par A.-Firmin Didot, avec quelques réserves au sujet des exceptions. Il préférerait des cas de réforme peu nombreux, mais acceptés intégralement. Le rapport général présentait à peu près les mêmes conclusions et nous empruntait la plupart des moyens d'action suivants :

1^o Nommer une Commission à long terme qui déterminerait les cas de réforme les plus utiles et les plus admissibles.

2^o Entrer en rapport avec les sociétés pédagogiques de France et de Belgique, avec la Société néographique, avec celle des correcteurs d'imprimerie de Paris et avec l'Institut genevois pour faire adopter et appuyer par ces groupes notre programme de réformes.

3^o S'efforcer d'obtenir du personnel enseignant à ses divers degrés, en France et en Belgique, une démarche auprès de l'Université de France et du Ministère de l'Instruction publique, démarche qui se ferait simultanément auprès des Départements de l'Instruction publique de nos cantons romands.

4^o Communiquer les résultats de ces travaux aux diverses publications pédagogiques périodiques de France, de Belgique et de Suisse.

5^o Solliciter l'appui de quelques éditeurs, hommes de lettres et publicistes qui défendraient la cause de la réforme dans des articles de journaux ou des ouvrages spéciaux.

6^o Maintenir la question à l'ordre du jour des prochaines assemblées générales.

Malheureusement, la Commission proposée dans le rapport général n'a jamais fonctionné par le fait d'obstacles matériels et la question, chez nous, est tombée dans l'oubli jusqu'au jour où vous avez pris généreusement cette cause en main. Quand vous l'avez fait, vous avez pensé à toutes les personnes qui ont besoin d'écrire et rencontrent dans les difficultés dont notre orthographe est hérissée une barrière insurmontable. Vous avez pensé surtout à la génération qui s'élève, aux enfants des écoles versant des larmes amères dans l'étude des principes capricieux qui régissent notre langue. Vous avez estimé que le temps employé à ce travail stérile porte peu de fruits pour l'avenir. En vous constituant les champions de la réforme orthographique, et nul n'est mieux qualifié pour la défendre, vous avez fait une œuvre émancipatrice et humanitaire au premier chef. Nous qui savons par expérience combien est ardue la tâche d'apprendre l'orthographe ou de l'enseigner, nous vous présentons l'expression de notre profonde gratitude, à vous qui avez entrepris de faciliter cette tâche en demandant la simplification de l'orthographe française. Si, dans la faiblesse de nos moyens, nous pouvons servir cette cause en quelque manière, nous sommes prêts à le faire. Nous osons espérer que cette démarche de notre part ne vous paraîtra ni oiseuse, ni déplacée.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

Signé : LOUIS FAVRE, président.

C. DENIS, secrétaire.

C. ROY.

PARTIE PRATIQUE

Questions d'examen. Ecoles normales de Lausanne.

Examens d'admission.

DICTÉES

a) *Elèves-régents.*

Parmi les causes qui déterminent une plus grande précipitation d'humidité sur les montagnes que sur les terres situées à leur base, il faut compter la différence de température existant d'ordinaire entre les cimes et l'atmosphère environnante. Pendant le jour, les pentes exposées à la chaleur du soleil se réchauffent plus que l'air, du moins par un temps calme ; mais les ravins restent souvent beaucoup plus froids, et par suite, leur contact fait tomber la pluie, en refroidissant soudain les couches atmosphériques. Pendant la nuit et de tout temps, lorsque le vent souffle avec violence, les angles saillants des montagnes deviennent à leur tour beaucoup plus froids que les gorges abritées, et ce sont eux qui condensent les brouillards de l'air et en expriment les pluies. Que de fois, dans les pays de montagnes, alors que le ciel est parfaitement clair et bleu, ne voit-on pas les hautes cimes s'entourer de brumes ou fumer comme des volcans ! Ces nues que l'on aperçoit autour des sommets, se trouvaient dans l'air tiède à l'état de vapeurs invisibles ; c'est le froid contact des roches ou des neiges qui les a tout à coup révélées. La cime de la montagne annonce ainsi aux habitants des vallées que l'atmosphère est saturée de vapeurs ; elle les avertit d'un changement prochain dans la température.

b) *Elèves-régentes.*

Là où les pluies manquent, le relief de la terre présente une singulière monotonie sur de vastes étendues. C'est à l'absence de pluie, à la sécheresse de l'atmosphère que les Andes Argentines doivent la singulière uniformité de leur relief ; on n'y voit point de ces longues vallées, de ces ravins profonds, de ces larges cirques d'éboulements qui donnent un caractère si pittoresque à l'architecture des Pyrénées et des Alpes. Depuis l'époque où les eaux de la mer se sont retirées en entraînant, à la base de ces montagnes du Nouveau-Monde, les énormes amas de cailloux roulés que l'on y voit aujourd'hui, les neiges et les pluies ne sont pas encore tombées en assez grande abondance pour raviner les pentes et les découper en vallées et en contreforts. D'en bas, le rempart des monts présente l'aspect d'une muraille uniforme et noirâtre au-dessus de laquelle se dressent çà et là quelques pics rayés de sillons blancs. Le plateau, de quatre mille mètres de hauteur moyenne, sur lequel s'élèvent ces montagnes isolées est, en maints endroits, presque parfaitement uni sur une largeur d'environ quatre-vingts kilomètres. A peine quelques collines basses rompent-elles, de distance en distance, la monotonie de la grande plaine ; dans les dépressions les plus profondes se montrent de petites lagunes d'une eau presque toujours saline.

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXV^e Année.



15 SEPTEMBRE 1889.

N^o 18.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : L'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles supérieures de la Suisse. — L'Esthétique ou la théorie du Beau. — Chronique suisse. — Chronique d'Allemagne. — Correspondance. — Nécrologie suisse. — **Vaud** : Ecoles normales. — **Jura bernois** : Chronique jurassienne. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses. — Sujets d'examens : Dictées. — Comptabilité. — Nominations.

L'enseignement de l'histoire nationale dans les Ecoles supérieures de la Suisse (Universités, Académies).

Au jugement de tous les esprits éclairés, l'étude de l'histoire nationale est la meilleure école de patriotisme, des libertés publiques et des lumières. Aussi occupe-t-elle dans tous les Etats libres une place importante dans l'enseignement public, à partir de l'école primaire et jusque et y compris les académies et les universités. Il en devrait être de même, semble-t-il, en Suisse ; car, dans les fêtes fédérales et toutes les assemblées délibérantes, on parle de liberté, du patriotisme de nos ancêtres, de nos gloires historiques. Mais à notre grand étonnement, qui sera partagé sans doute par bien des gens, l'HISTOIRE NATIONALE n'occupe pas dans toutes nos hautes écoles la place qu'elle devrait y tenir.

Pendant qu'à Berne et à Zurich, l'histoire nationale, y compris le tableau de la culture de la civilisation helvétique, est enseignée par divers professeurs et pendant plusieurs heures, dans d'autres, cet enseignement ne figure que pour une leçon d'une heure, ou même pas du tout.

Objecterait-on que l'histoire s'enseigne déjà dans les degrés inférieurs et moyens ? Mais qui ne sait que l'histoire ne peut s'enseigner aux enfants et aux adolescents de la même façon